

Question présentée par le député :

M. Bertrand Buchs

Date de dépôt : 27 mars 2014

Question écrite urgente

Faut-il croire à un non-dépassement des coûts du CEVA avec 2 ans de retard ?

Mercredi 26 mars 2014, nous recevions un communiqué de presse nous annonçant que les travaux du CEVA avaient pris un retard de 2 ans.

Il faut bien dire que les explications données étaient peu claires et franchement préoccupantes.

Je remercie le conseiller d'Etat Luc Barthassat qui a décidé, dans un souci de transparence, de rendre compte tous les 3 mois de l'avancement des travaux et des possibles dépassements de crédit.

Des problèmes géologiques ralentiraient le creusement de tunnel de Champel. Pourquoi n'avoir pas anticipé ces problèmes, sachant qu'on creusait dans une moraine glaciaire avec la présence de terrain instable ?

Mon souci est que cette raison soit utilisée pour cacher une sous-évaluation initiale des coûts de construction.

Il se murmure, d'une façon insistante, que le coût final sera de 2 milliards, soit 500 millions de dépassement de crédit, soit 250 millions pour le canton de Genève.

Il est donc essentiel que l'Etat établisse rapidement les responsabilités et soit renseigné sur une évaluation crédible des coûts engendrés par ce retard et par conséquent sur le montant final probable de la facture.

L'Etat a-t-il envisagé de demander un audit indépendant (Cour des comptes ou audit externe à l'Etat) le plus rapidement possible, afin que, en cas de dépassement de crédits importants, l'Etat puisse prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver ses finances ?

L'Etat a-t-il envisagé de ne plus payer de factures supplémentaires en attendant cet audit ?

L'Etat a-t-il prévu de rendre responsable le maître d'œuvre de tout dépassement de crédit ?